

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 16 avril 2012

Représentant(e)s			
Adrien-Gamache	—	Lajeunesse	Mélanie Lajoie
André-Laurendeau	Carmen Poulin	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Marie-Élène L'Espérance Louise Lalumière (S)	Le Déclic	—
Armand-Racicot	Lélia Tabard	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	Véronique Martel
Bourgeois-Champagnat	—	Marie-Victorin (Longueuil)	Lynda Roy
Carillon	Steve Michaud	Maurice-L.-Duplessis	—
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Isabelle Émard
Charles-LeMoine	Sébastien Gobeil	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	—	Paul-Chagnon	Annik Provost (S)
Curé-Lequin, Du	Yanick Cyr	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-Brosseau	Denis Cadotte
De La Mosaïque	Julie Mercier	Pierre-D'Iberville	—
De Maricourt	Louise Lafleur	Pierre-Laporte	—
De Normandie	David Laferrière	Préville	Catherine Roy (S)
Des Mille-Fleurs	Sorin Sterescu	Rabeau	Chantal Lussier
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	El Rhalia Saïdi
Des Saints-Anges	—	Sainte-Claire (Longueuil)	Annie Beaudin
Du Jardin-Bienville	Christine Laforce	Saint-Jean-Baptiste	Monique Bastien
Du Tournesol	Reine Foubuë	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	—
École des Petits Explorateurs	—	Saint-Laurent	—
École secondaire Saint-Edmond	—	Saint-Romain	—
Félix-Leclerc	Annie Messier (S)	Samuel-De Champlain	Isabelle Girard
Gaétan-Boucher	—	Secondaire participative l'Agora	Lynda Roy
Gentilly	—	Tourterelle	—
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve		
Georges-P.-Vanier	Éric Richer	Comité ÉHDAA	Laurent Pellerin Carmen Poulin (S)
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Guillaume-Vignal	Andréanne Gélinas (S)	Participants	
Hélène-De Champlain	—	Direction générale	M. Raynald Thibault M. Anthony Bellini M. Daniel Ouimet M. Daniel Tremblay
Hubert-Perron	Pierre Filiatreault	Organisation scolaire et transport	M. Pierre Vocino
Internationale de Greenfield Park	Gessie Exantus	Public	Mmes Colette Larose et Francine Chabot, commis- saires
Jacques-Ouellet	Stéphane Lambert		
Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro		
Joseph-De Sérigny	Isabelle Lemieux		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, Mme Monique Bastien déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-1052-16-04 **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
 - 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES EN COURS

6. Règles d'allocations budgétaires 2012-2013
 - 6.1. Recommandations
7. Politiques relatives au transport, à la surveillance et à la sécurité des élèves dans le transport
 - 7.1 Recommandations

AFFAIRES NOUVELLES

8. Plan d'organisation scolaire au secondaire (Projet)
 - 8.1. Présentation
 - 8.2. Questions des représentants

PAUSE

AFFAIRES INTERNES

9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 mars 2012
10. Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec
11. Défense de l'école publique
12. Autres points
13. Parole au délégué à la FCPQ
14. Parole aux parents-commissaires
15. Parole au représentant ÉHDAA
16. Parole aux membres
17. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Mme Bastien souligne la présence de Mme Colette Larose, commissaire représentant la circonscription 20 et vice-présidente du conseil, ainsi que Mme Francine Chabot, commissaire représentant la circonscription 16. Toutes deux souhaitent une bonne soirée à tous.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Mme Monique Bastien souhaite bonsoir à tous les représentants et précise qu'elle doit malheureusement partir rapidement.

Dans le cadre du projet de *Plan d'organisation scolaire au secondaire*, Mme Bastien demande aux représentants de lui faire parvenir, ainsi qu'au vice-président, leurs commentaires d'ici deux semaines, afin de rédiger un mémoire. Mme Bastien trouve très exigeant de demander aux écoles concernées par la consultation publique, ainsi qu'au Comité de parents, de répondre dans un délai aussi court, si l'on considère que les consultations se font habituellement sur une période de trois mois. Dans le même ordre, elle demande que le Comité de parents puisse passer en audience publique le jeudi 14 juin, car il y aura une assemblée du conseil d'établissement à l'école Saint-Jean-Baptiste le mercredi 6 juin.

Mme Bastien souligne la victoire de l'équipe des cadets de basket de l'école Saint-Jean-Baptiste, qui a remporté la médaille de bronze aux provinciaux de basketball.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Bellini souhaite bonsoir à tous les représentants. Il annonce la tenue de la traditionnelle soirée des bénévoles qui aura lieu le 2 mai prochain. Chaque école invite deux bénévoles à cet événement. Il tient à préciser que le Comité de parents sera le premier groupe rencontré dans le cadre du *Plan d'organisation scolaire au secondaire* avec autant de détails. Une séance d'information aura également lieu le 23 avril prochain à l'école Antoine-Brossard. Il présente M. Raynald Thibault, directeur général, ainsi que M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint Région B, M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint Région A, et M. Pierre Vocino, directeur du service de l'organisation scolaire et du transport.

5.1. Questions des représentants

Aucune question n'est posée.

AFFAIRES EN COURS

** Mme Monique Bastien quitte à 19 h 25. Le vice-président, M. Jean-Luc Lafleur, préside maintenant l'assemblée.*

6. RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2012-2013

6.1. Recommandations

M. Lafleur indique qu'un document sera remis au conseil des commissaires par l'école Gérard-Filion. Mme Manon D'Astous précise que le document en question en est un d'information, puisque les détails sont très techniques et propres à l'école. Mmes Nathalie Kléber et Annie Beaudin, ainsi que MM Jacques Séminaro et Sorin Sterescu, donnent leurs commentaires sur le document de l'école Gérard-Filion. Mme D'Astous rappelle qu'il n'est pas question ici que le Comité de parents entérine le document.

M. Laurent Pellerin souligne que le comité ÉHDAA rendra ses propres recommandations suite à son assemblée du 30 avril prochain, et qu'il ne peut donc se prononcer pour l'instant.

CONSIDÉRANT qu'aucun représentant n'a de modification à apporter au document déposé *Règles d'allocations budgétaires 2012-2013*,

CP-1053-16-04 **IL EST PROPOSÉ** par M. Sorin Sterescu que le Comité de parents recommande à la commission scolaire Marie-Victorin d'adopter le document en consultation *Règles d'allocations budgétaires 2012-2013* tel que déposé.

M. Laurent Pellerin demande le vote.

POUR : 37

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

M. Stéphane Lambert indique que la direction de l'école Jacques-Ouellet semble ne pas avoir reçu d'informations voulant qu'il y ait des coupures au niveau de son secrétariat. M. Bellini validera les faits avec la direction d'ici la prochaine assemblée.

7. POLITIQUES RELATIVES AU TRANSPORT, À LA SURVEILLANCE ET À LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES DANS LE TRANSPORT

7.1. Recommandations

Mme Louise Lafleur, représentante de l'école De Maricourt, fait la lecture de la résolution suivante :

**Résolution
31-20112012**

POUR POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT DES ÉLÈVES

CONSIDÉRANT que les directions d'établissement peuvent accorder les places disponibles dans les autobus pour favoriser leur utilisation maximale.

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucune modification de parcours,

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun prolongement de parcours,

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun coût supplémentaire à déboursier,

IL EST PROPOSÉ par M. Renald Hébert et appuyé par M. Philippe Delisle d'approuver la proposition de la politique relative au transport des élèves avec les modifications suivantes :

Que les services de places disponibles dans le transport scolaire (article 8 du document « Politique relative au transport des élèves ») offerts gratuitement le demeure.

CP-1054-16-04 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Louise Lafleur que le Comité de parents recommande à la commission scolaire Marie-Victorin d'adopter le document en consultation *Politiques relatives au transport, à la surveillance et à la sécurité des élèves dans le transport* déposé en apportant les modifications demandées par l'école De Maricourt.

Mme Julie Mercier demande le vote.

POUR : 32

CONTRE : 2

ABSTENTIONS : 5

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Mme Marie-Élène L'Espérance fait remarquer que le dernier paragraphe de l'article 8 n'est pas complet. Les représentants en discutent.

CONSIDÉRANT que l'article 8 de la politique déposée n'est pas assez défini,

CP-1055-16-04

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Èlène L'Espérance que le Comité de parents recommande à la commission scolaire Marie-Victorin d'adopter le document en consultation *Politiques relatives au transport, à la surveillance et à la sécurité des élèves dans le transport* déposé en précisant à l'article 8 que l'annulation du privilège des places disponibles sera suivie d'un remboursement, au prorata des journées restantes, et en indiquant selon quelles modalités le dit remboursement sera effectué.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AFFAIRES NOUVELLES

8. PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE AU SECONDAIRE (PROJET)

8.1. Présentation

M. Raynald Thibault fait la mise en contexte du *Plan d'organisation scolaire au secondaire*. Il met l'accent sur l'importance de rallier tous les acteurs, dont les membres du personnel, afin de contrer l'exode des élèves vers le secteur privé et de bonifier l'offre de service de la commission scolaire.

M. Ouimet fait la présentation du plan. Celui-ci précise que ce plan est constitué de trois volets, contrairement à ce que prévoit un plan classique. La direction générale a décidé de travailler de manière à inspirer les personnes concernées.

M. Vocino poursuit la présentation avec ce qui est plus technique concernant l'organisation scolaire et le transport.

M. Ouimet précise que les écoles secondaires resteront des écoles de secteur. De plus, ce sont les milieux qui doivent mettre de l'avant les balises de ces changements. À ce jour, les directions et les membres du personnel semblent emballés par ce projet. Chaque conseil d'établissement devra adopter une résolution précisant leur démarche. Les écoles auront donc par la suite une année entière pour tout mettre en place.

M. Ouimet conclut en dévoilant les possibles programmes offerts dans les écoles secondaires suite à la centralisation des vocations :

MUSIQUE	École secondaire Saint-Edmond
4 ARTS	André-Laurendeau
SPORTS-ÉTUDES	Gérard-Filion
SPORT	Antoine-Brossard
LANGUE ET COMMUNICATION	Saint-Jean-Baptiste
SCIENCES ET TECHNOLOGIE	Mgr-A.-M.-Parent
MÉDIATIQUE	Antoine-Brossard
PROGRAMME D'ÉTUDES INTERNATIONALES	Antoine-Brossard (sélective), André-Laurendeau et Jacques-Rousseau (points de services)

M. Ouimet indique que rien de spécial n'a été développé pour l'école Jacques-Rousseau puisque celle-ci a déjà une formule gagnante avec ses couleurs. De plus, la clientèle des 16-18 ans ne sera pas oubliée; les responsables de la commission scolaire se penchent déjà sur ce secteur.

Toutes les informations concernant le plan se retrouvent sur le site de la commission scolaire à

l'adresse suivante : csmv.qc.ca/secondaire.

8.2. Questions des représentants

Mmes Louise Lalumière, Annie Beaudin, Reine Foubuë, Lynda Roy et Carmen Poulin, ainsi que MM Denis Cadotte, Stéphane Lambert, Jacques Séminaro et Serge Lefebvre, posent des questions. Il en ressort entre autres les points suivants :

- La ministre oblige les commissions scolaires à intégrer les élèves HDAA dans tous les projets pédagogiques particuliers. Les ressources éducatives se penchent présentement sur cet aspect.
- Depuis deux ans, il y a un projet intitulé « chantier ÉHDAA » qui étudie toutes les avenues possible pour cette clientèle. Il demeurera quand même toujours des classes spécialisées.
- Pour MédiaTIC, les discussions prévoient qu'il y ait continuité dans le programme.
- Les écoles présenteront l'offre de service pour l'an prochain telle quelle lors des portes ouvertes, en précisant que cette offre est sujette à changement. Evidemment, il devra y avoir une transition dans toute l'opération.
- Plusieurs représentants témoignent de l'indifférence de plusieurs enseignants quant à l'école publique. La commission scolaire se penche d'ailleurs sur cette problématique « inacceptable ». Le présent projet semble pouvoir renverser cette tendance.
- La commission scolaire demande aux enseignants du primaire de s'assurer que les élèves restent au public.
- Le programme du PEI de la commission scolaire est sanctionné par un organisme international, l'Organisation du baccalauréat international (IB), et un organisme québécois, la Société des établissements du baccalauréat international du Québec (SÉBIQ).
- Le virage proposé n'est pas une obligation, mais plutôt une opportunité pour les écoles secondaires de se mettre au premier plan avec leurs propres couleurs. Les écoles spécialisées sont des cas à part.
- Tous les élèves inscrits présentement au PEI pourront terminer leur parcours, car l'offre de service actuelle sera maintenue.
- Les écoles avec « concentration » prévoient davantage d'heures d'enseignement dans leur matière respective (musique, sport, etc.).
- Il est demandé à l'école Jacques-Rousseau qu'elle se dote d'un programme proposant football-cheerleading-art.
- Certains représentants constatent qu'il faut un meilleur arrimage entre le primaire et le secondaire.
- La commission scolaire prévoit amorcer son virage du volet sport avec le basket, mais regarde déjà d'autres avenues. Il y aura quand même deux volets à l'offre de service, soit sport et sport-études. Le développement d'un volet para sport et paralympique est également envisagé au niveau du sport-études.
- Les enseignants partageront entre eux afin de déterminer de quelle manière l'offre de service englobera ce qui est offert présentement dans chacun des volets.
- Les écoles spécialisées doivent avoir l'autorisation du MELS pour offrir leur programme. Des frais d'affiliation sont aussi chargés selon la taille de l'école.
- Les programmes enrichis pourront être offerts aux élèves qui seront inscrits dans une concentration, même sport-études. De plus, les élèves pourront également suivre les cours de chimie, physique, etc.

M. Lafleur invite les représentants qui ont d'autres questions à communiquer avec M. Ouimet à l'adresse suivante : daniel_ouimet@csmv.qc.ca.

Mme Marie-Élène L'Espérance souligne le fait que chaque parent de l'école Pierre-Brosseau a reçu une lettre pour les informer de la situation; ceci a eu une répercussion épouvantable dans plusieurs familles de l'école Antoine-Brossard, car certaines se demandaient si l'école Pierre-Brosseau allait fermer. Mme L'Espérance croit qu'il aurait été préférable que tous les parents de l'école Antoine-Brossard reçoivent également une lettre.

M. Denis Cadotte précise que la lettre de l'école Pierre-Brosseau se voulait surtout une invitation à participer à la soirée d'information du 23 avril prochain.

M. Ouimet insiste sur le fait que la commission scolaire a donné les mêmes consignes à toutes les écoles en même temps à propos des informations à transmettre. Par ailleurs, M. Ouimet vérifiera la situation avec les directions concernées.

AFFAIRES INTERNES

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12 MARS 2012

Mme Maryse Villeneuve demande que son nom soit corrigé à l'école George-Étienne-Cartier.

M. Yanick Cyr demande d'inscrire sa présence à l'école du Curé-Lequin.

**CP-1056-
16-04**

IL EST PROPOSÉ par M. Denis Cadotte d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 12 mars 2012 déposé avec les modifications soumises.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

M. Lafleur précise que seulement 10 à 12 places sont disponibles pour participer au congrès de la FCPQ qui aura lieu les 1^{er} et 2 juin prochain. Il demande aux représentants de lui faire parvenir par courriel les inscriptions.

11. DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

M. Laurent Pellerin fait un retour sur la présentation du plan d'organisation scolaire de ce soir. M. Pellerin propose la mise sur pied d'un groupe de travail pour œuvrer à la défense de l'école publique. M. Pellerin constate avec enthousiasme que son idée et les projets de la commission scolaire se rejoignent. De plus, il termine avec la lecture d'une lettre qu'il a rédigée, suite à un épisode de l'émission *Les Francs-Tireurs* avec Patrick Lagacé et Richard Martineau.

12. AUTRES POINTS

Mme Louise Lalumière souligne qu'elle n'a pas encore reçu son remboursement des frais de kilométrage. M. Lafleur en profite pour faire un résumé des démarches qui ont été entreprises depuis quelque temps afin de remédier à la situation. Il précise que l'exécutif du comité de parents l'a d'ailleurs mandaté afin de régulariser les problèmes de remboursements avec M. Bellini. Par ailleurs, M. Lafleur précise que Mme Bastien soutient avoir déjà donné les documents aux responsables de la commission scolaire.

13. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPQ

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières activités à la *Fédération des comités de parents du Québec*. Une version papier de son résumé est disponible à l'entrée. Il a entre autres été questions des sujets suivants :

- Discussion sur le rôle, les fonctions et les pouvoirs des commissaires parents;
- Mise à jour de la position de la FCPQ sur la pertinence d'un ordre professionnel des enseignants;
- Lutte contre l'intimidation;
- Journée *Pensons Persévérance* organisée par *Réussite Montérégie*.

M. Lefebvre fait la présentation de l'affiche de l'organisme *Réseau pour un Québec Famille*. Il invite les représentants à consulter le site à l'adresse suivante : quebecfamille.org.

14. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

M. Sorin Sterescu fait un résumé des derniers sujets concernant le conseil des commissaires. Une version papier du résumé est disponible à l'entrée. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Projet de loi 56 sur l'intimidation et la violence à l'école;
- Plan d'organisation scolaire au secondaire;
- Dépôt de la résolution de l'école Jacques-Rousseau concernant le calendrier scolaire 2012-2013;
- Plusieurs écoles seront prochainement rénovées; beaucoup y est investi.
- Soirée impro, slam. Trois bourses de 500 \$ ont été décernées : au premier cycle, les élèves gagnants sont Maude Bilodeau et Caroline Morin-Poudrette; au deuxième cycle le gagnant est Nicolas Gomez; l'école St-Edmond a remporté le concours d'improvisation.

Mme Carmen Poulin souligne la 34^e édition du *JazzFest des jeunes du Québec* qui a eu lieu à l'école André-Laurendeau le 31 mars dernier. Mme Poulin invite les représentants à consulter le site du *JazzFest* afin de prendre connaissance des écoles représentées.

M. Sterescu indique que le conseil des commissaires a reçu, à titre informatif, la procédure de changement de nom d'un établissement de la part de Me Drouin.

15. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

M. Laurent Pellerin fait un résumé des dernières activités du comité. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Visite de l'école Hélène-De Champlain, qui offre des services aux élèves avec des troubles graves du comportement.
- Retour sur le congrès de l'AQETA.
- Discussion sur le « chantier ÉHDAA ».
- Un projet-pilote débutera en septembre prochain concernant l'intégration des élèves TC en milieu ordinaire.
- Comité de répartition des ressources, qui s'occupent de distribuer l'argent selon les besoins des écoles.
- Contribution du MELS, à hauteur de 300 000 \$, pour le projet de surveillance des élèves HDAA au secondaire. Le budget pour ce service devrait atteindre 1 million \$ dans deux ans.

Mme Carmen Poulin demande à M. Pellerin s'il est possible qu'il rende disponible son résumé en version électronique. M. Pellerin suggère de l'envoyer à M. Lafleur afin qu'il en fasse la diffusion.

16. PAROLE AUX MEMBRES

Aucun représentant ne prend la parole.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-1057-16-04 L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Carmen Poulin de lever l'assemblée. Il est 22h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jean-Luc Lafleur
Vice-président

Guillaume Désilets
Secrétaire administratif
